

Les offices de la quinzaine de Pâques

AU XIII^e SIÈCLE

**dans le diocèse de Beauvais
et dans les diocèses voisins**

PAR M. L'ABBÉ E. MOREL

Les liturgies gallicanes ont subi au xvii^e siècle de si profondes modifications, qu'il n'est, pour ainsi dire, rien resté de leur ancien texte. Leur cérémonial, au contraire, a été conservé à peu près dans son intégrité. Mais si l'on constate avec intérêt, qu'en 1800, la plupart des coutumes, observées dans nos églises, ne différaient guère de celles qui s'y trouvaient déjà depuis longtemps en usage, au xiii^e siècle, ce n'est pas sans regrets qu'on les voit ensuite disparaître presque toutes, en même temps que les textes liturgiques, si malencontreusement innovés partout au xvii^e siècle, et viciés par le fait dans leur origine.

Les cérémonies de la quinzaine de Pâques notamment avaient un caractère d'imposante solennité qui aurait suffi à les recommander, si leurs six siècles, pour ne pas dire leurs mille ans d'existence, ne les avaient rendues vénérables. Quelques-unes ont survécu à l'abolition des nouvelles liturgies gallicanes. Pour bien apprécier les autres, il faut les étudier dans les livres liturgiques antérieurs au xvii^e siècle. Ce sont ces cérémonies que nous allons passer en revue pour en admirer l'ordonnance.

I

Le dimanche des Rameaux, à Beauvais, on portait à la procession un dragon ou un autre animal monstrueux, la gueule béante. On donnait à ce dragon le nom de Papoire. La rubrique s'exprimait ainsi à son sujet : « Le dragon figuré en tête de la procession des Rameaux. La croix et les bannières doivent le suivre, pour montrer qu'avant la passion de Notre-Seigneur, le diable qui est appelé dragon marchait en avant et était réputé le maître, le Seigneur. Au jour de l'Ascension, au contraire, le dragon doit suivre les bannières, pour nous rappeler qu'après la passion de Jésus-Christ, le démon vaincu a péri, *devictus crepuit*, et au retour de la procession le dragon est placé sur la porte du chœur, pour marquer la victoire du Christ.

Le chant triomphal du *Gloria laus* était suivi d'un dialogue qui faisait encore, dans plus d'un diocèse, il y a cinquante ans, les délices des petits clercs appelés à y prendre part. Ce dialogue était extrait du psaume XXIII. Le prêtre disait : *Attollite portas principes vestras*..... Princes, ouvrez vos portes ; portes élargissez-vous, et le Roi de gloire entrera. Alors un petit clerc répliquait : *Quis est iste Rex gloriæ ?* Quel est ce Roi de gloire ? Le prêtre répondait : *Dominus fortis et potens, Dominus potens in prælio*. C'est le Seigneur fort et puissant, c'est le Seigneur puissant dans le combat. Et il reprenait : *Attollite portas*... Princes, ouvrez vos portes, etc. Un autre petit clerc demandait à son tour : *Quis est iste Rex gloriæ ?* Quel est ce Roi de gloire ? Le prêtre répondait : *Dominus virtutum ipse est Rex gloriæ*. Ce Roi de gloire, c'est le Seigneur des vertus lui-même ; et pour la troisième fois il répétait son invitation : *Attollite portas*..... Princes, ouvrez vos portes..... On peut regretter la dis-

parition du *Quis est iste Rex gloriae* qui mettait une note si joyeuse dans le *Gloria laus*. C'était une heureuse application de ce mot du psalmiste : *Ex ore infantium et lactensium perfectisti laudem*. Vous avez donné à la louange son complément, en la mettant sur les lèvres des enfants et des petits à la mamelle. (Psaume VIII, 3.)

Pendant ce dialogue, le prêtre tenait la croix de procession à la main et, chaque fois qu'il disait : *Attollite portas...*, arrivé à ces mots : *et introibit Rex gloriae*, il frappait la porte de trois coups avec le pied de cette croix. Les portes s'ouvraient après le troisième *Attollite* et l'on rentrait dans l'église en chantant le répons : *Ingrediente Domino...* A l'entrée de Jésus dans la ville sainte, etc... Le répons terminé, le célébrant, à genoux devant le crucifix de la nef, commençait l'antienne *Ave, Rex noster*, dont nous donnons la traduction : « Salut, notre Roi, fils de David, rédempteur du monde, dont les prophètes ont annoncé la venue pour être le Sauveur de la maison d'Israël. Dieu le Père vous a envoyé dans le monde, comme une victime, pour sa délivrance : C'est vous qu'attendaient tous les saints depuis l'origine des siècles ; et maintenant *hosanna* au fils de David ; béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, *hosanna* au plus haut des cieux. »

II

Le jeudi-saint, avant la messe, avait lieu une cérémonie bien imposante : C'était l'absolution solennelle des pénitents, expulsés de l'église le mercredi des Cendres. « L'évêque, dit Durand de Mende (*Rationale divinorum officiorum*) sort à la porte de l'église où les pénitents se tiennent prosternés, et au nom de Jésus-Christ, les appelle à la crainte du Seigneur,

en leur disant : Venez, venez, venez, mes fils. Ecoutez-moi et je vous enseignerai la crainte du Seigneur (ps. XXXIII, 12) ». Quand les pénitents étaient entrés dans l'église, on récitait les sept psaumes de la pénitence avec les versets et oraisons. On y ajoutait le *Confiteor*, puis le célébrant prononçait sur les assistants la formule de l'absolution.

Le même jour du jeudi-saint, non seulement on dépouillait les autels de tout ornement, mais on les lavait avec de l'eau, que l'on étendait à l'aide d'une balayette faite de rameaux de buis. Après l'ablution de chaque autel, le célébrant y répandait du vin en forme de croix et alors on chantait l'antienne ou suffrage du saint en l'honneur duquel l'autel se trouvait consacré. Cette antienne était suivie du verset et de l'oraison. On lavait ainsi les autels avec de l'eau et du vin pour rappeler que du cœur du Christ, percé par la lance de Longin, jaillirent du sang et de l'eau dont fut baigné l'arbre de la croix, l'autel du premier sacrifice de la nouvelle loi. C'est pourquoi dans certaines églises, écrivait Durand de Mende au XIII^e siècle, on ne lave les autels que le vendredi-saint.

A l'ablution des autels succédait le lavement des pieds ou *Mandatum* que l'on retrouve encore, d'ailleurs, dans le Missel romain. Le nom de *Mandatum* donné à cette cérémonie tient à la première antienne que l'on y chante : *Mandatum novum do vobis...* Je vous donne un commandement nouveau...

Voici comment on procédait au prieuré des chanoines réguliers de Saint-Maurice à Senlis : Le portier du couvent, dit le cérémonial, réunit autant de pauvres que la communauté compte de membres et les fait asseoir dans le cloître auprès de l'église, après s'être assuré qu'ils ont assisté à la messe. Il leur ordonne de se purifier les pieds et s'assure qu'aucun d'eux n'a les pieds ulcérés, par égard pour les

cœurs sensibles et impressionnables. Le sacristain, ayant préparé les bassins, l'eau et les serviettes, donne le signal du *Mandatum*, en frappant trois coups sur la tablette de bois, destinée à cet usage. Les chanoines quittent alors le chœur pour se rendre au cloître; les plus jeunes marchent en avant, le prieur reste à la porte de l'église. Le chantre lui présente le *Collectaneum*, livre des collectes ou oraisons, et le prieur dit l'oraison *Actiones nostras* (une de celles qui encore aujourd'hui suivent les Litanies des saints). Pendant cette oraison tous les religieux, en signe d'humilité, s'inclinent avec révérence devant les pauvres et adorent Dieu qu'ils vénèrent en eux. Immédiatement après, le chantre commence l'antienne *Mandatum* et aussitôt le prieur, fléchissant les genoux, lave les pieds d'un pauvre et les essuie. Tous les religieux font de même, chacun à son tour. Quand tous les pieds sont lavés, le prieur et les religieux versent de l'eau sur les mains des pauvres, donnent à chacun d'eux une pièce de monnaie et, fléchissant les genoux, baisent la main qui reçoit cette aumône.

Dès que cet office d'humilité est accompli, le prieur récite les prières et dit l'oraison. Tous les chanoines saluent les pauvres, retournent au chœur deux à deux, les plus jeunes en avant, et s'inclinent en passant devant le prieur. Après une courte prière faite au chœur, au signal du prieur, tous se rendent au dortoir. C'est alors que le portier conduit les pauvres à l'hôtellerie, où chacun d'eux reçoit un pain entier, tel qu'on le sert aux chanoines, et de même un plat de légumes ou de poisson, suivant les facultés du monastère.

III

Les trois derniers jours de la semaine sainte, le verset *Christus factus est pro nobis obediens usque ad mortem* qui termine les laudes, était accompagné d'autres versets ressemblant à des gémissements. Ces versets, que Durand de Mende appelle tropes, figurent déjà dans un manuscrit du x^e siècle conservé à la bibliothèque de Vienne en Autriche. A Senlis, pendant le chant du *Benedictus* à l'office du jeudi-saint, tous les enfants de chœur et deux sous-diacres se rendaient derrière l'autel. L'antienne du *Benedictus* achevée, ils chantaient alternativement ; les enfants de chœur : *Kyrie eleison*, trois fois ; les sous-diacres le verset *Qui passurus advenisti propter nos*, vous qui êtes venu, afin de souffrir pour nous ; les enfants, *Kyrie eleison*, trois fois ; les sous-diacres le V. *Qui propheticè prompsisti : Ero mors tua, o mors* (Osée XIII, 146), vous qui avez fait publier par les prophètes : O mort, je serai ta mort ; les enfants *Kyrie eleison* trois fois ; les sous-diacres le V. *Qui expansis in cruce manibus traxisti omnia ad te secula*, vous qui de vos mains étendues sur la croix avez attiré à vous tous les siècles ; les enfants : *Domine, miserere nobis*, Seigneur, ayez pitié de nous. Puis les diacres entonnaient le V. *Christus Dominus factus est pro nobis obediens usque ad mortem* que le chœur terminait. Les enfants de chœur ajoutaient enfin à haute voix : *Mortem autem crucis*. Tous alors se prosternaient et disaient en silence le *Pater*, le Ps. *Miserere* et l'oraison *Respice*. Au signal donné par le chantre, le sacristain rapportait le cierge allumé, qu'il était allé cacher derrière l'autel au commencement du *Benedictus*, et tous se levaient.

Le vendredi-saint, le *Christus Dominus* était précédé des versets suivants : *Kyrie eleison III*.

V. *Agno miti; basia cui lupus dedit venenosa*, au doux agneau à qui le loup a donné un baiser venimeux, *Christe eleison* III. V. *Vita in ligno moritur, infernus et mors lugens spoliatur*, la vie meurt sur le bois, l'enfer et la mort en deuil sont dépourvues ; *Kyrie eleison* III. V. *Te que vinciri voluisti, nosque a mortis vinculis eripuisti*. Vous avez consenti à être garrotté et vous nous avez délivrés des liens de la mort. V. *Domine, miserere nobis*. V. *Christus Dominus*.

Le samedi-saint, on réunissait les versets du vendredi-saint à ceux du jeudi-saint. On chantait le *Kyrie eleison* II, le V. *qui passurus*, le *Kyrie eleison* I, le *Christe eleison* I, le V. *Qui propheticè*, le *Christe eleison* II, le V. *Qui expansis*, le *Kyrie eleison* I, le V. *Agno miti*, le *Kyrie eleison* I, le V. *Vita in ligno*, le *Kyrie eleison* I, le V. *Teque vinciri*, le V. *Domine miserere nobis*, le V. *Christus Dominus*.

A Noyon, tous ces versets se disaient le jeudi-saint. Chacun d'eux était précédé du *Kyrie eleison*, qui se trouvait ainsi répété sept fois. A Beauvais tous ces versets se disaient également le jeudi-saint ; mais le V. *Teque vinciri* était placé entre le V. *Agno miti* et le V. *Vita in ligno*. On chantait le *Kyrie eleison* devant les trois premiers versets, le *Christe eleison* devant les trois suivants, puis revenait le *Kyrie eleison* avant et après le V. *Domine, miserere nobis*. A Noyon, comme à Beauvais, c'était le célébrant qui ajoutait *Mortem autem crucis* au V. *Christus Dominus*. Le vendredi-saint et le samedi, dans ces deux diocèses, le *Christus Dominus* n'était précédé que du *Kyrie eleison* et sa traduction *Domine miserere nobis*, répétés trois fois chacun.

A la collégiale de Saint-Quentin, le chant du *Christus Dominus* avait un caractère des plus imposants. On disait d'abord le *Kyrie eleison* trois fois, le V. *Qui passurus*, le V. *Domine miserere* et le V. principal *Christus Dominus*, suivi d'un second *Domine miserere*.

Venaient ensuite le *Christe eleison* répété trois fois, le V. *Qui propheticè*, le V. *Domine miserere* et le V. principal *Christus Dominus* pour la deuxième fois. On répétait encore le *Kyrie eleison* trois fois, on y ajoutait le V. *Qui expansis in cruce manibus* et le *Domine miserere* et l'on terminait par le V. principal *Christus Dominus* que l'on reprenait pour la troisième fois et que l'on faisait suivre du V. *Mortem autem crucis*.

Est-il rien de plus lugubre que cette cérémonie !

IV

La liturgie romaine prescrit de placer pour l'office des ténèbres un chandelier triangulaire avec 15 cierges de cire, au lieu où l'on a coutume de chanter l'épître. Après chacun des psaumes on doit éteindre l'un de ces cierges. Le dernier seul, placé au sommet du triangle, n'est pas éteint. On le cache derrière l'autel pendant le chant du *Benedictus*. Interrogeons Durand de Mende sur le symbolisme de ces cierges. Quatorze d'entre eux, nous répond-il, représentent les apôtres et les disciples du Sauveur qui s'enfuirent l'un après l'autre pendant la Passion. Le quinzième cierge figure le Christ lui-même dont la divinité parut s'éclipser, quand il mourut sur la croix, pour reparaître plus radieuse au jour de sa résurrection. A Beauvais le chandelier triangulaire ne portait que treize cierges. C'était la représentation du Sauveur et de ses douze apôtres.

A Senlis la rubrique s'exprimait ainsi : Dans ces trois nuits, on doit allumer devant l'autel vingt-quatre cierges et les éteindre l'un après l'autre à la suite de chacun des psaumes et de chacune des leçons. Le dernier cierge sera éteint au commencement du *Benedictus*. Voyez dans ces vingt-quatre cierges, nous dira

Durand de Mende, les prophètes et les apôtres.

Le cérémonial des *Improperia*, de l'adoration de la croix et de la messe des présanctifiés, le vendredi-saint, et celui de la bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal et des fonts baptismaux, le samedi-saint, n'ont pas varié à travers les âges. On les retrouve en 1800 à peu près tels qu'ils étaient observés en l'an 1200.

V

Le jour de Pâques, au XIII^e siècle, deux cérémonies captivaient tout particulièrement l'attention des fidèles. C'était le *Quem queritis* ou la visite des saintes femmes au sépulcre qui avait lieu avant le *Te Deum* des Matines, et la procession aux fonts baptismaux qui se faisait après les vêpres. Nous avons conservé la seconde de ces cérémonies. Le cérémonial du *Quem queritis*, partout le même quant au fond, offrait cependant en chaque diocèse des variantes qui ne manquent pas d'intérêt.

A Noyon, on plaçait devant le maître-autel un sépulcre qu'avait donné le chanoine Thomas de Beaulieu. Deux enfants de chœur, remplissant le rôle des anges, venaient se mettre, l'un à droite, l'autre à gauche de cette représentation. Trois autres enfants tenaient la place des soldats armés sommeillant devant le sépulcre. A la fin du troisième R. trois clercs devant imiter les trois Marie, sortaient de la sacristie, la tête couverte de l'amict et les mains chargées d'aromates. En entrant au chœur, le second d'entre eux chantait, à voix médiocre, l'antienne *Ardens est cor nostrum*. Notre cœur est tout brûlant. Les trois Marie s'arrêtaient ensuite à quelques pas du sépulcre. Alors avait lieu le dialogue suivant :

Les anges chantaient :

Quem queritis? Qui cherchez-vous?

Et les trois Marie répondaient :

Jesum Nazarenum. Jésus de Nazareth.

Les anges poursuivaient :

Non est hic. Il n'est point ici.

Puis l'ange de droite chantait seul l'antienne *Adest dies*. L'antienne terminé, les trois Marie s'approchaient du sépulcre, l'une après l'autre, et le touchaient ; la seconde prenait les linges. Puis, elles faisaient le tour de l'autel en chantant à demi-voix, la première : *Victimæ Paschali laudes* ; la seconde : *Agnus redemit oves* ; la troisième : *Mors et vita duello*. Arrivées devant le cierge pascal, elles s'arrêtaient chacune à son rang. Le chantre et le sous-chantre, à leur tour, venaient chanter d'une voix modérée la question suivante : *Dic nobis, Maria, quid vidisti in via ?* La première Marie répondait : *Sepulcrum Christi viventis et gloriam vidi resurgentis*. La seconde ajoutait : *Angelicos testes sudarium et vestes*. Le chantre et le sous-chantre retournaient alors au chœur en chantant : *Scimus Christum surrexisse*. On entonnait ensuite le *Te Deum* et les trois Marie, les anges ainsi que les soldats se retiraient.

A la cathédrale de Senlis, deux prêtres revêtus d'aubes unies venaient se placer aux coins du maître-autel, pour imiter les anges du sépulcre ; ce rôle revenait de droit aux curés de Sainte-Geneviève et de Saint-Martin. Les choristes quittaient aussitôt leurs sièges et se dirigeaient vers le sanctuaire.

Les prêtres alors chantaient (nous traduisons) :

Qui cherchez-vous dans le tombeau, serviteurs du Christ ?

Les choristes répondaient :

Jésus de Nazareth qui a été crucifié, habitants du ciel :

Les prêtres, soulevant la nappe de l'autel, continuaient :

Il n'est point ici, il est ressuscité comme il l'avait prédit ; allez, annoncez qu'il est ressuscité.

Et les choristes retournaient au chœur en chantant :

Alleluia. Le Seigneur est ressuscité aujourd'hui. Il est ressuscité le lion fort, le Christ, fils de Dieu.

Le chœur ajoutait :

Dites donc : Deo gratias.

On entonnait ensuite le *Te Deum* et tout le clergé allait baiser le tombeau de l'autel.

On procédait de la même manière à Paris qu'à Senlis, mais la cérémonie se terminait par le chant du *Victimæ Paschali* comme à Noyon.

A Amiens, deux prêtres, la tête couverte de l'amict, s'avançaient, revêtus de la chape blanche et tenant l'encensoir fumant, pour représenter les deux Marie. Ils se dirigeaient par le milieu du chœur vers le maître-autel, en chantant *Quis revolvat nobis lapidem ab ostio monumenti ?* Qui nous ôtera la pierre de l'entrée du sépulcre ? Deux autres prêtres, vêtus semblablement, représentaient les anges. Ils se plaçaient aux coins du maître-autel et chantaient à l'arrivée des deux Marie : *Quem quaeritis*. Les Marie répondaient : *Jesum Nazarenum*. Les anges découvraient le sépulcre et répliquaient : *Non est hic*. Il n'est point ici. Les Marie inspectaient alors le sépulcre au dedans et au dehors et s'en retournaient lentement en chantant le R. *Christus resurgens*. Le V. qui accompagne ce R. est une interpellation aux juifs dont il dénonce la mauvaise foi : *Dicant nunc Judæi, quomodo milites custodientes sepulchrum perdiderunt regem ad lapidis positionem, quare non servabant petram justitiæ ; aut sepultum reddant aut resurgentem adorent, nobiscum dicentes : Mors illi non dominabitur... Que*

les Juifs nous disent maintenant pourquoi les soldats, gardiens du sépulcre, ont perdu le roi, malgré le sceau apposé sur la pierre, et pourquoi ils n'avaient pas l'œil sur la pierre de justice. Qu'ils rendent donc le Christ enseveli, ou qu'ils l'adorent ressuscité, en disant avec nous : La mort n'aura plus d'empire sur lui... etc., etc.

Partout la cérémonie du *Quem quæritis* se terminait par le chant du *Te Deum*.

Dom Grenier qui en a relevé les détails dans l'*Ordo* de chacun des diocèses de la Picardie nous renvoie à l'historien Louvet, pour ce qui regarde le Beauvaisis.

Voici ce que ce dernier écrivait, en 1635, dans ses *Histoire et Antiquités du diocèse de Beauvais* (t. II, p. 302) : « Au jour de Pasques à Matines, trois enfans de chœur représentent encor en l'église de Beauvais les trois Marie ; l'un desquels après les cérémonies et sur la fin d'icelles annonce au peuple la résurrection de Notre-Seigneur. »

Il n'est plus fait mention de cette cérémonie dans les premiers bréviaires imprimés. Dans le bréviaire de Beauvais, édité en 1480, la procession suivante remplace vraisemblablement le *Quem quæritis*. Le dimanche de la sainte résurrection du Seigneur, y lisons-nous, avant les matines on part du chœur en silence et l'on se rend à un autel, autre que le maître-autel. Sur cet autel a été placé à l'avance dans un calice, le corps du Christ, le Saint-Sacrement. Le prêtre revêtu des ornements sacrés prend le calice et l'élève en l'air en commençant le R. *Christus resurgens*. On rentre au chœur en continuant le R. Quand le V. *Dicant nunc judæi* est terminé, le prêtre dépose le calice et dit le V. *Surrexit de sepulchro* avec une oraison. Pendant ce temps, toutes les cloches font entendre leurs joyeuses volées.

VI

Les vêpres du jour de Pâques sont partout ordonnées autrement qu'au bréviaire romain. A Beauvais, on chantait d'abord les trois premiers psaumes des vêpres du dimanche, sous les trois premières antiennes du bréviaire romain, le R. *Hæc dies quam fecit Dominus* avec l'*Alleluia*, le V. *Epulemur in azymis sinceritatis et veritatis*, la prose *Victimæ Paschali* avec le V. intercalaire : *Credendum est magis Mariæ veraci quam judæorum turbæ fallaci*. Il vaut mieux avoir foi à la véridique Marie qu'à la foule menteuse des juifs. Venaient alors l'antienne *Et respicientes* et le *Magnificat*, comme au bréviaire romain. On se rendait ensuite processionnellement, aux fonts baptismaux, en chantant la quatrième antienne du bréviaire romain avec le psaume *Laudate, pueri, Dominum*. Au retour, se plaçaient la cinquième antienne et le Ps. *In exitu*. Quand on était arrivé devant le crucifix de la nef, on chantait une antienne spéciale et une oraison, et la procession finissait.

Pendant toute l'octave on observait les mêmes usages. Deux proses nouvelles se substituaient au *Victimæ paschali*, la première, le lundi et le samedi, la seconde, le mercredi. Le jeudi et vendredi, il n'y avait pas de prose aux vêpres.

A la cathédrale de Beauvais, le lundi de Pâques, à la fin des vêpres, on représentait l'apparition de Notre-Seigneur aux deux disciples allant à Emmaüs, les deux apparitions au cénacle et la scène de saint Thomas. Quatre chanoines désignés à cet effet se partageaient les divers rôles de cette représentation. L'un d'eux, sous la figure d'un pèlerin, faisait le personnage du Christ. Deux autres faisaient celui des disciples se rendant à Emmaüs, et le quatrième celui de saint Thomas.

Après le *Magnificat* les deux disciples en-

traient au chœur en chantant l'hymne *Jesu, nostra redemptio* qui est devenu dans l'hymnaire réformé *Salutis humanæ sator*. Le chant de cet hymne était alors tel qu'il est encore aujourd'hui. Le pèlerin les rejoignait à la fin de la quatrième strophe et les abordait en chantant l'antienne de *Magnificat, Qui sunt hi sermones...* telle que nous la trouvons notée à l'antiphonaire romain. Nous en donnons la traduction :

Quels peuvent être les événements dont vous vous entretenez en chemin, pour que vous soyez si tristes ?

Cléophas, l'un des disciples, répondait :

Seriez-vous donc tellement étranger dans Jérusalem que vous ne sachiez pas ce qui s'y est passé ces jours-ci ?

Quoi donc ?

Répliquait le pèlerin.

Alors les disciples reprenaient :

Au sujet de Jésus de Nazareth qui fut un prophète puissant en paroles et en œuvres devant tout le peuple.

Puis l'un d'eux continuant seul :

Les juifs l'ont condamné à mourir sur la croix, quand nous espérions qu'il serait notre rédempteur.

L'autre disciple offrait ensuite l'hospitalité au pèlerin :

Demeurez avec nous car il se fait bien tard et déjà le jour baisse.

Tous deux redoublaient d'instance auprès de l'étranger ; leur invitation devenait pressante, sous la forme d'une exquise mélodie :

Déjà, disaient-ils, le soleil couchant rend nécessaire notre hospitalité. Père, nous vous en supplions, entrez en notre demeure. Nous sommes charmés des éclaircissements que

nous a fournis votre entretien sur la victoire de notre maître.

Puis ils conduisaient à table le pèlerin, tandis que l'on chantait au chœur :

Ils le forcèrent à s'arrêter en lui disant : Demeurez avec nous, car il se fait tard, alleluia.

Le chanoine qui remplissait le rôle du Christ achevait le récit, en unissant les gestes aux paroles :

Il entra donc et pendant qu'il était assis à table avec eux il prit le pain, le bénit, le rompit et le leur donna.

Puis il se retira :

Les deux disciples s'interrogeaient aussitôt du regard, se levaient et parcouraient l'église en cherchant le pèlerin qu'ils venaient de reconnaître à la fraction du pain.

En même temps ils exhalaient ainsi leurs regrets :

N'est-il pas vrai que nous avons le cœur embrasé lorsqu'il nous parlait de Jésus en chemin et nous expliquait les Ecritures ! Ah ! malheureux, malheureux, malheureux que nous sommes ! Où donc était notre esprit ?

Pendant qu'ils revenaient au chœur, on chantait :

Le Seigneur est ressuscité. Il est apparu à Pierre, alleluia.

Le Christ reparaisait sous une autre physionomie :

La paix soit avec vous, disait-il. Ne craignez pas. Pourquoi vous troublez-vous ? D'où viennent ces pensées qui agitent vos cœurs ?

Considérez, continuait-il, mes mains et mes pieds. C'est moi-même, touchez et

voyez, car un esprit n'a ni chair ni os, comme vous en constatez en moi.

De nouveau il s'éloignait et le chœur chantait :

Il est sorti vivant de son tombeau le Seigneur qui pour nous a été suspendu sur le bois, alleluia.

Absent jusque-là, Thomas arrivait et les disciples lui disaient :

Vraiment, Thomas, nous avons vu le Seigneur qui a détruit l'empire de la mort.

Thomas répondait :

Si je ne vois la trace des clous, si je ne touche du doigt la cicatrice, et si je ne mets ma main en la plaie du côté, sachez-le, je ne croirai pas.

Une troisième fois le Christ reparaisait. Après avoir dit :

La paix soit avec vous, c'est moi, ne craignez point,

Il interpellait Thomas :

Maintenant, Thomas, considérez mes plaies, mettez votre doigt sur les cicatrices. Ne soyez plus désormais incrédule à mon égard. Donnez à la postérité l'exemple de la foi.

Thomas se prosternant aux pieds du Christ avouait ainsi sa faute :

O Jésus, mon Seigneur, créateur des cieux, je crois que vous êtes vivant, je confesse mon doute coupable. Pardonnez-le moi, je vous en conjure, mon Dieu et mon Seigneur.

Le Christ le rassurait avec bonté :

Parce que vous m'avez vu, Thomas, vous avez cru, bienheureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru, alleluia.

Le chantre entonnait alors le R. *Christus resurgens* et la cérémonie se terminait par le V. *Gavisusunt discipuli, viso Domino* et l'oraison de la résurrection.

Tout le texte de ce petit drame est emprunté aux saints évangiles. Saint Luc (Ch. xxiv, 17-40), en fournit la majeure partie; le reste est tiré de saint Jean (xx, 24-29). On y retrouve les antiennes de *Magnificat* du lundi de Pâques, du lundi et du mercredi de Quasimodo avec le chant qu'elles ont encore à l'antiphonaire romain.

VII

Aux vêpres de Pâques, à Noyon, le *Deus in adiutorium* était remplacé par le chant du *Kyrie eleison*, tel qu'il est en usage à la messe. Nous trouvons dans le bréviaire de 1525 le *Kyrie* farci suivant qui devait mettre en liesse l'assistance.

Kyrie eleison. Adesto, Christe, et nostri, petimus, eleison.

Seigneur, ayez pitié de nous, venez à notre aide, ô Christ, nous vous en supplions humblement, ayez pitié de nous.

Kyrie eleison, qui sine semine conceptus est, eleison.

Seigneur, ayez pitié de nous, vous qui avez été conçu du Saint-Esprit, ayez pitié de nous.

Kyrie eleison, cujus origo mirabilis permanet in ævum, eleison, Kyrie eleison.

Seigneur, ayez pitié de nous, vous dont l'origine admirable se confond avec l'éternité, ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.

Christe, votis infantium, petimus, eleison, Christe eleison.

O Christ, nous vous en prions, exaucez les vœux de vos enfants, Jésus-Christ ayez pitié de nous.

Processisti, velut sponsus, de thalamo, eleison, Christe eleison.

Vous qui vous avancez comme un époux sortant du lit nuptial, aidez-nous, J.-C. ayez pitié de nous.

Tu es enim cum patre per secula, eleison, Christe eleison.

Vous qui réglez avec le Père dans les siècles des siècles, secourez-nous, J.-C. ayez pitié de nous.

O puer imperans, vindica sanguinem, eleison, Kyrie eleison.

Enfant, qui commandez, vengez le sang, ayez pitié de nous, seigneur ayez pitié de nous.

O Domine, qui effusus est circum circa Hierusalem, eleison, Kyrie eleison.

Seigneur, c'est le sang qui a été versé tout autour de Jérusalem, ayez pitié de nous, Seigneur ayez pitié de nous.

Kyrie, suscipe nostras preces et pueriles voces et tamen corde puro atque simplici heriles, ut ad te clamemus incessanter : Jesu, tu nobis eleison, Kyrie eleison.

Seigneur, entendez nos prières, agréez nos voix enfantines et cependant viriles à raison de la pureté et de la simplicité de nos cœurs. Puissions-nous vous répéter sans cesse ; Jésus, ayez pitié de nous.

Les dernières paroles de ce commentaire du *Kyrie* attestent que c'était l'œuvre de la maîtrise.

Après le *Kyrie*, sous une unique antienne composée de quatre *Alleluia* on chantait les trois psaumes *Dixit*, *Confitebor* et *Beatus vir*. Venaient ensuite le R. *Hæc dies* avec le V. *Confitemini*, l'*Alleluia* et le V. *Epulemur*, la prose *Victimæ Paschali* dans laquelle figure le verset intercalaire *Credendum est magis soli Mariæ veraci* et enfin le *Magnificat* avec son antienne

et sa collecte. Puis on faisait la procession aux fonts baptismaux. Cette procession débutait par l'antienne *In die resurrectionis mee* suivie d'un autre antienne composée de trois *Alleluia*. On chantait alors les psaumes *Laudate pueri* et *In exitu*, l'antienne *Nolite expavescere* ou une autre, suivant la férie, un second *Magnificat* et son oraison. Au retour de la procession, quand on arrivait devant le grand Christ de la nef, on chantait le R. *Christus resurgens* avec son verset *Dicant nunc Judæi*. Pendant toute l'octave de Pâques on observait ce cérémonial sans oublier le *Victimæ Paschali* et les deux *Magnificat*.

A la collégiale de Saint-Quentin en Vermandois, on ne faisait pas de procession, mais par contre les vêpres de Pâques avaient trois *Magnificat*. Jusqu'au premier *Magnificat* y compris l'antienne *Et respicientes* et la collecte, tout était semblable à ce qui se pratiquait à Noyon. C'était ce qu'on pourrait appeler le 1^{er} acte des vêpres.

Immédiatement trois *Alleluia* sous forme d'antienne servaient de prélude au psaume *Laudate pueri*. A ce psaume succédaient un second *Hæc dies*, mais dépourvu de V. et un second *Magnificat* avec son antienne et sa collecte. C'était une sorte de second acte.

Une troisième fois, revenait l'antienne *Alleluia* sous laquelle se chantait le ps. *In exitu*. Puis une troisième fois également reparaisaient l'*Hæc dies* et le *Magnificat* avec l'antienne et l'oraison du bréviaire romain. C'était comme un 3^e acte. A bon droit ces vêpres se pouvaient appeler triples de première classe.

On les chantait ainsi, à la collégiale, pendant toute l'octave de Pâques, mais dès le lundi on disait le *Deus in adjutorium* et à partir du jeudi on supprimait la prose *Victimæ Paschali*.

A Senlis, les vêpres débutaient par le *Deus in adjutorium*, comme à Beauvais, mais tout

le reste était semblable à l'office de Noyon, à l'exception cependant de la procession aux fonts. A cette procession, on ne chantait à Senlis que les répons *Sedit Angelus* et *Christus resurgens*, suivis chacun d'un V. et d'une oraison. Les psaumes *Laudate pueri* et *In exitu* ne figuraient nulle part. Le *Magnificat* n'était dit qu'une fois et l'on ne faisait pas de station devant le crucifix de la nef.

VIII

L'*Annotinum Pascha* ou Pasques annotin se trouve dans tous les bréviaires aussi bien au xvi^e siècle qu'au xiii^e. On appelait ainsi l'anniversaire du baptême solennel que l'Eglise conférait jadis le samedi-saint. Cet anniversaire se devait solenniser, aussitôt l'an révolu, le jour même qui correspondait à la fête de Pâques de l'année précédente. Toute fête à neuf leçons lui cédait sa place. On ne le faisait jamais en carême; s'il tombait dans l'octave de Pâques, à Beauvais et à Amiens on le transférait au lundi de Quasimodo, mais à Senlis et à Noyon on ne le transférait jamais.

Avec Pâques annotin finissait donc souvent à Beauvais et à Amiens la quinzaine de Pâques.